

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°2 du 08/02/2011

Colza

Réseau Colza 2010 - 2011

13 parcelles sur les 21 déclarées à ce jour dans la base régionale Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 7 au 8 février 2011, et 1 parcelle supplémentaire a été visitée le 5 février.

Stades des cultures

La reprise de végétation est effective sur 50 % des parcelles visitées (stade C1 - reverdissement au niveau des cœurs - atteint) mais aucune amorce de décollement de tige n'est observée.

Observations Ravageurs

Charançon de la tige : les conditions clémentes actuelles sont favorables aux déplacements vers les cultures

On observe de 1 à 11 captures sur 6 des 12 parcelles ayant fait l'objet d'un relevé du piège jaune en ce début de semaine.

Le modèle proPlant considère que les conditions demeurent actuellement favorables aux vols.

Toutefois la période de risque n'est pas encore atteinte. Elle s'amorcera avec le début d'allongement des entre-nœuds - passage du stade C1 au stade C2 à conjuguer avec la présence de femelles matures aptes à pondre.



.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis et la Draaf-Sral, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture de l'Allier, du Puy de Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal, Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdar-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

Seuil de risque : il n'y a pas de seuil chiffré, on considère que l'on est en situation à risque quand la présence de charançons est révélée - captures dans les pièges avec des femelles matures - les femelles peuvent généralement être aptes à la ponte 8 à 10 jours après leur arrivée - tandis que l'allongement des entre-nœuds est amorcé (présence d'un étranglement vert clair à la base des nouvelles pétioles lors du passage du stade C1 au stade C2), pour permettre la ponte, les piqûres de ponte étant la source de la nuisibilité.

Attention de ne pas confondre avec le charançon de la tige du chou dans les pièges. Considéré comme peu nuisible, il accompagne fréquemment le charançon de la tige du colza nuisible dans les cuvettes. Ainsi en ce début de semaine, 6 des 12 pièges relevés ont permis de capturer 1 à 12 charançons de la tige du chou. Dans 5 situations les 2 charançons étaient présents ensemble dans le piège.

On distingue les 2 insectes en examinant à la loupe (x10) les extrémités des pattes. Les tarsi sont de couleur orangée pour le charançon de la tige du chou. Cette différence n'est le plus souvent bien visible que sur insectes secs. Quelques Baris, considérés comme non nuisibles, peuvent aussi accompagner les 2 charançons précédents dans les pièges mais s'en distinguent par des reflets métalliques, et une forme en obus nettement différente.



Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon@allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation